

Table des matières

Liste des principales abréviations.....	9
Principaux règlements de l'Union européenne.....	10
Introduction	17

PREMIÈRE PARTIE LA NÉCESSITÉ D'UNE INTERVENTION DE L'UNION POUR UNE PROTECTION OPTIMALE

Titre 1. L'Union garante de la libre circulation de l'ensemble des citoyens européens.....	35
Chapitre 1. La libre circulation des citoyens européens à l'épreuve de la protection des adultes vulnérables.....	37
Section 1. La citoyenneté européenne, fondement de la libre circulation des adultes vulnérables.....	37
I. La consécration d'un objectif de libre circulation du majeur vulnérable, citoyen européen	38
A. La clarification de la logique sous-tendant l'objectif de libre circulation	38
1. Les incertitudes quant à la place de la liberté de circulation	38
a. Les hésitations de la Cour de justice de l'Union européenne .	39
b. L'importance des différentes visions en matière de protection des majeurs	41
2. D'une logique économique à une vision humaniste	42
a. L'obsolescence de la logique économique initiale de l'Union ..	43
b. L'émergence d'une logique humaniste par la notion de citoyenneté européenne	44
B. La libre circulation des majeurs protégés européens face aux objectifs de l'Union	48
1. Une libre circulation élargie face aux objectifs de l'Union	48
a. La consécration d'une liberté fondamentale de circulation pour tous les citoyens européens	49
b. La nécessaire adaptation des objectifs de l'Union	54
2. Des objectifs au service de la circulation des personnes	55
II. L'insuffisance d'un recours à la qualification de non-discrimination.....	59
A. La notion de discrimination en droit de l'Union	59
B. L'évolution vers une clause générale de non-discrimination liée à la seule citoyenneté européenne	66
Section 2. L'espace judiciaire européen, cadre de la libre circulation des adultes vulnérables.....	66

I. L'hétérogénéité des situations de vulnérabilité au sein du droit de l'Union	67
II. La construction d'un espace judiciaire européen cohérent	71
A. Le droit primaire vecteur d'une coopération judiciaire en matière civile	71
B. Le droit dérivé au service d'une libre circulation des décisions	74
1. L'existence de mécanismes tendant à protéger les mineurs	76
a. Les règles de compétences : une mise sous protection en toute situation	78
b. Reconnaissance, exécution et coopération judiciaire : une circulation des mesures	84
2. Les mécanismes tendant à faire reconnaître les mesures appliquées aux victimes de violences	87
C. L'état et la capacité des personnes dans l'espace judiciaire	90
 Chapitre 2. La libre circulation des adultes vulnérables à l'épreuve des disparités des législations nationales	95
Section 1. L'exercice de la libre circulation par les citoyens de l'Union.....	96
I. La distinction entre entrave et discrimination au sein de la jurisprudence de la Cour de justice	96
A. Une jurisprudence floue quant à la distinction entre discrimination et entrave	97
1. L'argumentation complexe de l'arrêt D'Hoop	97
2. Les fondements multiples de l'arrêt Pusa	98
B. L'existence de deux concepts complémentaires	100
1. La distinction entre discrimination au regard de la nationalité et entrave	100
2. Le rattachement de l'entrave à la citoyenneté européenne	103
II. L'élaboration d'une définition de l'entrave, non discriminatoire et injustifiée, à la libre circulation.....	104
A. Les critères d'existence d'une entrave à la libre circulation des personnes	105
1. L'existence d'un inconvénient dissuasif	105
2. L'appréciation situationnelle de l'entrave	111
B. L'absence de justification de l'entrave	109
1. La poursuite de considérations objectives d'intérêt général	110
2. Le caractère proportionné de la mesure au regard de l'objectif poursuivi.....	111
Section 2. La caractérisation d'une entrave à la libre circulation des adultes vulnérables.....	114

I.	L'existence d'obstacles à la libre circulation des citoyens vulnérables	114
A.	Le risque d'un conflit négatif de compétences	115
B.	Le risque d'un conflit positif de compétences	119
1.	L'absence d'entrave en cas de cumul de mesures provisoires	119
2.	L'existence d'une entrave face au cumul de mesures de protection pérennes.....	119
a.	L'éventuel conflit de statuts généré par les décisions concurrentes.....	120
b.	L'éventuel conflit quant au contenu des mesures concurrentes	121
C.	Le risque d'obstacles dans la circulation des données concernant la protection	124
1.	Les difficultés liées aux dispositions anticipées	124
2.	Les difficultés rencontrées en matière de reconnaissance de la décision de protection.....	125
a.	La reconnaissance d'une mesure de protection provisoire	125
b.	La reconnaissance d'une décision de protection pérenne	126
II.	L'absence de justification de ces obstacles à la libre circulation	128
Titre 2. L'Union compétente pour bâtir un espace judiciaire civil		
	européen cohérent	131
Chapitre 1. La promotion européenne des droits fondamentaux		
	Section 1. Une intervention de l'Union conforme à la promotion croissante des droits fondamentaux au sein de l'espace européen	133
I.	L'influence du Conseil de l'Europe	134
A.	L'intervention générale du Conseil de l'Europe	134
B.	Les recommandations ciblées du Conseil de l'Europe	136
1.	Deux recommandations spécifiques à la protection des adultes ...	137
a.	La Recommandation n° R(99)4 sur les principes concernant la protection juridique des majeurs incapables	138
b.	La Recommandation CM/Rec (2009) 11 sur les principes concernant les procurations permanentes et les directives anticipées ayant trait à l'incapacité	140
2.	Quelques recommandations évoquant indirectement la protection des adultes vulnérables.....	141
C.	L'apport limité d'une adhésion de l'Union à la Convention européenne	144
II.	Les évolutions convergentes des législations nationales	147
	Section 2. Une intervention conforme aux engagements de l'Union en matière de droits fondamentaux.....	151
I.	Une intervention de l'Union en adéquation avec son droit primaire	152
A.	Le lien entre droits fondamentaux et citoyenneté européenne	152
B.	La codification par la Charte des droits fondamentaux de l'Union ...	156
II.	Une intervention de l'Union en adéquation avec la Convention internationale des droits des personnes handicapées.....	159

Chapitre 2. L'intégration d'une action dans le cadre international	165
Section 1. Le cadre de la Conférence de La Haye de droit international privé.....	165
I. L'existence de textes indirectement reliés aux mesures de protection 166	
A. La Convention du 17 juillet 1905 sur l'interdiction et les mesures de protection analogues	166
B. La Convention du 14 mars 1978 sur la loi applicable aux contrats d'intermédiaires et à la représentation	169
II. La Convention du 13 janvier 2000 sur la protection internationale des adultes.....	170
A. Le cadre existant et ses limites	171
1. Un champ d'application sous-exploité	171
a. Un champ d'application matériel conséquent	171
b. Un champ d'application territorial en extension	173
2. Des règles de compétence multiples et hiérarchisées	176
3. Des règles de conflit tendant à la protection de l'intérêt de l'adulte	181
4. Des règles de reconnaissance et d'exécution simplifiées	184
5. Des règles incitant à la coopération judiciaire inter-étatique	186
B. L'hypothèse d'une adhésion de l'Union à la Convention de 2000	188
1. Une difficulté formelle liée au statut d'Organisation régionale d'intégration économique	188
2. Une difficulté liée à la compétence de l'Union	191
Section 2. Les fondements d'une action de l'Union en droit primaire.....	195
I. Une compétence liée à l'espace de liberté, de sécurité et de justice.....	196
A. Le type de compétence interne invocable	196
B. La procédure découlant de la compétence mise en œuvre.....	198
II. La forme adéquate pour une intervention de l'Union	204

SECONDE PARTIE

LES MODALITÉS D'UNE INTERVENTION DE L'UNION POUR UNE PROTECTION TRANSFRONTIÈRE EFFECTIVE

Titre 1. Des mesures de protection aux fondements harmonisés, le renforcement de la confiance mutuelle	215
Chapitre 1. La prise en compte du droit à l'autodétermination de l'adulte vulnérable	217
Section 1. Un droit respectueux de la volonté de la personne	218
I. Une condition essentielle au respect de la dignité et de la vie privée	218
II. La mise en place de garanties lors du recueil de la volonté	222
A. L'audition du majeur, élément indispensable pour une protection optimale	222
B. Des limites nécessaires au droit d'être entendu.....	226

Section 2. Un droit prenant en compte les mandats d'inaptitude et directives anticipées.....	230
I. L'anticipation du recueil de la volonté du majeur dans les droits nationaux	231
A. Les disparités des législations nationales quant à l'anticipation de la vulnérabilité	231
B. La recherche d'une notion englobant les différents systèmes existants.....	235
II. La recherche d'une coordination des outils d'anticipation	238
A. Des outils d'anticipation européens inspirés des mandats de la Convention de 2000.....	238
B. La proposition de modèles d'outils d'anticipation	244
Chapitre 2. Le respect de la capacité résiduelle de l'adulte vulnérable.....	247
Section 1. Un droit adapté au besoin d'une protection individualisée.....	247
I. L'affirmation d'un principe de proportionnalité.....	248
A. Une dénomination respectueuse de la capacité résiduelle du majeur	248
B. L'adaptabilité des mesures de protection	251
1. Le recul des mesures de représentation	251
2. La nécessité de maintenir la possibilité d'une représentation totale	254
II. La promotion du principe de subsidiarité.....	256
A. La recherche du protecteur le mieux placé pour intervenir dans la vie du majeur	256
B. La nécessité d'une actualisation régulière des mesures	259
Section 2. Un droit cadre facilitant la mise en œuvre des mesure	261
I. Les certificats européens au service des objectifs de l'Union.....	262
A. Les certificats européens existants: une source d'inspiration	263
1. Les certificats issus du règlement n° 606/2013	263
2. La certification prévue par les règlements Bruxelles II <i>bis</i> et <i>ter</i> ..	266
3. Le certificat successoral européen.....	270
B. La compatibilité avec le certificat issu de la Convention de 2000	277
II. La proposition d'un certificat européen des pouvoirs de protection	279
Titre 2. La circulation transfrontière des mesures de protection, le corollaire d'un espace judiciaire civil cohérent	285
Chapitre 1. L'élaboration d'un droit international privé européen de la protection des adultes	287
Section 1. Un droit harmonisant les règles de compétence et de loi applicable ..	288
I. Une hiérarchisation des compétences respectueuse de l'intérêt de l'adulte.....	289
A. Une compétence générale liée à la résidence habituelle du majeur à protéger	290
1. La consécration du critère de résidence habituelle du majeur à protéger	290

2.	L'assimilation exceptionnelle de l'État de présence à l'État de résidence habituelle.....	295
3.	Le maintien temporaire de la compétence des autorités d'ancienne résidence habituelle.....	296
B.	La compétence des autorités choisies par le majeur	299
C.	La nécessité d'un système organisé de transferts de compétence.....	304
1.	Un transfert obligatoire aux autorités désignées par l'adulte	304
2.	La possibilité de transfert dans l'intérêt de l'adulte.....	306
3.	La demande de transfert par une autorité non compétente liée à l'adulte.....	307
D.	La mise en place de compétences subsidiaires conformes à la Convention de 2000	307
II.	La recherche d'une convergence entre compétence juridictionnelle et loi applicable	309
A.	Les interventions de l'Union en matière de loi applicable.....	310
B.	La recherche d'une solution adaptée à la protection des adultes vulnérables	313
1.	La recherche d'une coïncidence entre for et jus	313
2.	Les particularités tenant aux mandats d'incapacité	319
	Section 2. Un droit simplifiant reconnaissance et exécution des mesures	323
I.	L'essor du principe de reconnaissance mutuelle en droit international privé européen.....	323
A.	Le rôle central du principe de reconnaissance mutuelle	323
B.	Les limites indispensables du principe de reconnaissance mutuelle ..	328
1.	Les motifs de non-reconnaissance existants	328
a.	Les motifs de non-reconnaissance au service d'une cohérence d'application.....	329
b.	Les motifs liés au respect de l'ordre public	330
c.	Les motifs liés à la protection optimale des personnes.....	331
2.	Un refus de reconnaissance adapté à l'espace judiciaire européen.	334
II.	Les règles en matière d'exécution : vers une suppression de l'exequatur ?	337
A.	Un approfondissement des règles de la Convention de 2000	337
B.	Simplification ou suppression de l'exequatur ?	340
III.	La circulation des mandats d'incapacité	343
Chapitre 2. Le renforcement de la coopération judiciaire au service d'une protection transfrontière		
	d'une protection transfrontière	347
	Section 1. Un droit au service d'une coopération transnationale efficace.....	348
I.	Les échanges entre acteurs nationaux et européens.....	348
II.	Le suivi et l'adaptation des outils à la pratique	357
A.	Le rôle d'actualisation de la Commission européenne	357
B.	Le rôle d'harmonisation de la Cour de Justice	360
	Section 2. Un droit permettant une centralisation des informations	363
I.	La centralisation des législations	364
II.	La centralisation des instruments	368
A.	La mise en place généralisée de registres nationaux	369

1. L'élaboration de registres concernant l'ensemble des données de protection.....	369
2. Une garantie du respect de la vie privée des personnes concernées	376
B. L'interconnexion nécessaire des registres nationaux	379
C. L'apport limité d'une création d'un registre européen autonome	384
Conclusion générale.....	391
Annexes	395
Bibliographie.....	479
Index alphabétique.....	517